VENTES AUX ENCHERES. VENTES AUX ENCHERES.

Par CARRERE & CARRERE Par CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE

Sans limite ni réserve, positivement au dernier et plus haut enchérisseur

Vente de Succession

COTTAGE DOUBLE RETIRÉ

et le lot du coin le touchant

4707-4709 rue Magasin, au coin de Valence

COIN POUR AFFAIRES

(Actuellement occupé par un bar)

5033 rue Tchoupitoulas, au coin de Soniat, et le bâtiment 513 rue Soniat, seront vendus ensemble.

COTTAGE SIMPLE

5023 rue Tchoupitoulas, entre les rues Robert et Soniat.

COTTAGE DOUBLE ET SIMPLE

4101, 4103 et 4107 rue Annonciation, au coin de la rue Marengo, seront vendus ensemble.

Place du troisième arrondissement

(En face du Nouveau Bassin et comprenant quinze lots)
Rues Ulloa, Nouveau Canal, Alexandre et Murat.

QUATRE LARGE LOTS

Rues Colapissa, Cambronne, Joliet et Oleo.

MARDI, 29 JUIN 1915 À MIDI

**A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.
Succession de Mme Joanna Dore, veuve de Edward Irwin.
No. 112,195, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B.
MARDI, le 29 juin, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.**

Dans le Premier District de cette ville, moi, Ernest A. Carrère, un encanteur licencié dans et pour la Paroisse d'Orléans, en vertu d'un et obéissant à un ordre issu, daté et signé le 20 mai 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, actuellement en congé d'absence, je procéderai à vendre aux enchères publiques les propriétés suivantes, savoir:

Premièrement. Une certaine portion de terrain avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 235, bornés par les rues Magasin, Camp, Valence et Bordeaux, mesurant soixante pieds de face à la rue Valence sur une profondeur et face de 90 pieds sur la rue Magasin, et est composé de la plus grande partie du lot No. 9 et de même une portion de terrain dans le même Ilet, touchant la portion ci-dessus, mesurant 30 pieds de face sur la rue Valence par 90 pieds de profondeur, comme parts des lots 17 à 19 des livres d'assessements. Les améliorations sur la portion ci-dessus sont désignés sous les numéros municipaux 4707-4709 rue Magasin.

Secondement. Une certaine portion de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations, etc., situé dans le Sixième District de la ville, dans l'Ilet No. 123, borné par les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée), Annonciation (anciennement Jersey), Robert et Soniat, désigné comme lot No. 1 et formant l'angle des rues Tchoupitoulas et Soniat, mesurant 30 pieds 6 lignes de face sur la rue Tchoupitoulas, 30 pieds derrière par une profondeur de face sur la rue Soniat de 113 pieds, 4 pouces et 9 lignes et de 111 pieds, 8 pouces et 8 lignes de l'autre côté. Les améliorations ci-dessus sont désignées par les Nos. 5033 rue Tchoupitoulas et 513 rue Soniat, loués jusqu'au 31 décembre 1915.

Troisièmement. Un lot de terrain, avec tous les bâtiments, etc., situé dans le Sixième District de la ville, dans l'Ilet 123, bornés par les rues Tchoupitoulas, Annonciation (anciennement Jersey), Robert et Soniat, désigné comme lot No. 3 du dit Ilet et mesure 32 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face sur la rue Tchoupitoulas, 32 pieds de large sur le derrière, par 110 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No. 2, et 108 pieds, 4 pouces et 6 lignes sur l'autre côté. Les améliorations ci-dessus sontd ésignés par le No. 5023, rue Tchoupitoulas.

Quatrièmement. Deux certains lots de terrain, avec tous les bâtiments, etc., situés dans le Sixième District de la ville, dans l'Ilet No. 168, borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Laurel, Milan et Marengo, désignés comme lots 9 et 10 du dit Ilet et mesurent: Le lot No. 9 a 30 pieds de face sur la rue Annonciation par une profondeur de 125 pieds; le lot No. 10 mesure 30 pieds de face sur la rue Annonciation par une profondeur de 125 pieds 1 pouce, et forme le coin des rues Annonciation et Marengo. Les améliorations sur les deux dits lots sont désignés par les numéros municipaux 4101, 4103 et 4107 rue Annonciation.

Cinquièmement. Un certain lot de terrain dans le Premier District de la ville, désigné comme lot No. 806, borné par les rues Ulloa, New Canal, Alexandre et Murat, composé de quinze lots de terrain, le même Ilet étant aussi désigné sous le No. 18.

Sixièmement. Une certaine portion de terrain ou Ilet désignée sur les bordereaux d'impôts de la ville comme dans l'Ilet 469, borné par les rues Calypso, Quatorzième, Cambronne et Jefferson (maintenant Colapissa, Cambronne, Joliet et Oleo) et connus comme lots Nos. 9, 10, 11 et 12. Les lots Nos. 9, 10 et 11 mesurant chacun 61 pieds sur 122; le lot No. 12 mesure 61 pieds sur 152.

Conditions. Un tiers ou davantage comptant à l'option de l'acheteur; le solde s'il y en a pour un ou deux ans avec intérêt de 6 pour cent jusqu'au payement ;avec toutes les clauses habituelles de sécurité; les acheteurs payant les impôts pour 1915 et pour les actes de vente et l'impôt de revenu, plus les actes de vente qui seront passés devant Edward P. Cousin, notaire. Dix pour cent à déposer le jour de l'adjudication à compte de la vente et ne portant pas d'intérêt.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats.
mai 23 30—juin 6 13 20 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

DIAMANTS ET BIJOUTERIE

TROP NOMBREUX POUR ÊTRE SPECIFIÉS

14 ACTIONS DU STOCK
Hibernia Bank & Trust Company
4 ACTIONS DU STOCK
Canal Bank & Trust Company
10 ACTIONS DU STOCK
Hibernia Insurance Company

EN LIQUIDATION

Le Mardi, 8 Juin 1915 à midi

À la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Succession de Mme Joanna Dore, veuve de Edward Irwin. No. 112,195, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B. MARDI le 8 juin 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de la ville, moi, Ernest A. Carrère, un encanteur licencié dans et pour la Paroisse d'Orléans, en vertu d'un et obéissant à un ordre issu, daté et signé le 20 mai 1915, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, actuellement en congé, je vendrai aux enchères publiques:

Un lot de diamants, épingles, broches, boutons de manchettes, bagues solitaires et autres articles de bijouterie dont l'énumération serait trop longue, et les actions spécifiées ci-dessus, le tout d'après l'inventaire joint au dossier.

Conditions: Comptant.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs, 806 rue Perdido.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats.
mai 23 30—juin 6 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

NO. 134 RUE GENERAL SCOTT

Sur le lot No. 15

JEUDI, 1er JUILLET 1915, À MIDI

A la Bourse des Propriétés Foncieres, No. 311 rue Baronne. Succession de Hamshaw John Banks, No. 112,100, Division E, Cour Civile de District, le JEUDI, 1er juillet 1915, à midi

A la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et obéissant à un ordre issu, daté et signé le 12 mai 1915, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, moi Ernest A. Carrère, un encanteur, dûment licencié dans et pour la paroisse d'Orléans, procéderai à vendre aux enchères publiques les propriété suivantes, savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Septième District de la ville, dans l'Ilet No. 25 borné par les rues Millaudan, Wall, Esther et Général Scott, désigné comme lot No. 15 sur un plan fait par Wm. Forsney, ingénieur, en 1853. Le dit lot mesure trente-un pieds, huit pouces et six lignes de face sur la rue Général Scott, par une profondeur de cent pieds.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer pour l'acte de vente devant H. L. Loomis, Jr., notaire public. Dix pour cent du montant de l'achat au moment de l'adjudication à compte de la vente et ne portant pas d'intérêt.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs, 806 rue Perdido.
SUTHON & LOOMIS, Avocats. mai 30 juin—6,13,20,27 juil—1.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Margaret Held, Veuve d'Edward Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,642 — Division D — Attendu que Andrew Schneider a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Margaret Held, veuve d'Edward Schneider, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
OSCAR SCHREIBER, Avocat.
mai—28 juin—4,6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Dr. John T. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,755 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Peter J. Jones, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GEO. F. BARTLEY, Avocat.
mai—28 juin—4,6

VENTES AUX ENCHERES.

Par JAC. H. STERN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par la Bourse des Propriétés Foncières de Stern

Succession du Dr. William Ernest Walker.

No. 110,451, Cour Civile de District Division D — Meubles, effets de ménage et effets divers, au No. 4020 rue Burdette. MARDI, 15 juin 1915, à 11 heures du matin, par la Bourse des Propriétés Foncières de Stern, Jacob H. Stern, encanteur, seront vendus sur les lieux, 4020 rue Burdette, MARDI, 15 juin 1915, à 11 heures du matin en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Juge Porter Parker, juge de la Division D de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, les effets de ménage d'après l'inventaire.

JACOB H. STERN, Encanteur.
BUCK, WALSHE & BUCK,
MERRICK, GENSLER & SCHWARZ,
Avocats pour l'administrateur.
juin—4,6,13,15

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE

Actions de banque. Propriété bien située, comme placement, spéculation ou demeure, accessibles aux transportations par voie ferrée et par voie d'eau, et site supérieur d'une résidence sur la célèbre terrasse Gentilly, et des terrains dans la paroisse Caddo, près de puits huiliers.

Succession de G. R. H. Sauvage.

No. 111,523 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. J. Kernaghan, encanteur, bureau 339 rue Carondelet — JEUDI, 1er juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, seront vendues aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 28 mai 1915 de l'Hon. Fred D. King, juge de la dite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, savoir:

Actions de banque — Seize actions de la "Peoples Bank & Trust Company, valant au pair, cent dollars chacune, d'après le certificat No. 343.

Propriétés foncières — 1er. Une certaine portion de terrain et les droits et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet (ancien numéro sept) borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Chartres et Décatur; laquelle dite portion de terrain forme le coin des rues Champs Elysées et Décatur, et mesure cent dix-sept pieds, trois pouces et quatre lignes façant la rue des Champs-Elysées, sur une profondeur et face sur la rue Décatur de cent vingt-sept pieds, dix pouces, entre lignes parallèles et égales. Cette propriété est bien située comme site industriel.

2. Sept lots de terrain, situés dans le second District de cette ville, dans l'Ilet No. 418, bornés par Carondelet Walk et les rues Salcedo, Lopez et Toulouse; quatre de ces lots mesurent ensemble 120 pieds de face sur Carondelet Walk, par une profondeur de cent-un pieds et les trois autres mesurent ensemble quatre vingt-dix pieds de face sur Carondelet Walk, par une profondeur de cent-un pieds; les dites mesures sont d'après l'acte d'achat mais d'après un arpentage fait par H. L. Zander, ingénieur civil et voyer, le 12 mars 1904, les dits sept lots constituent l'entière face du dit Ilet sur Carondelet Walk et mesurent ensemble deux cents quatre pieds, un pouce et trois lignes de face sur Carondelet Walk, par une profondeur de cent pieds et façant chacune des rues Salcedo et Lopez, et deux cents quatre pieds, un pouce et trois lignes sur la ligne de derrière allant de la rue Salcedo à la rue Lopez; plus ou moins. La propriété commande le traffic sur le Carondelet Navigation canal et est juste derrière la manufacture Great l'Hôte. Bien située pour occupation ou placement de fonds.

3. Six lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 43, 44, 45, 46, 47 et 48 dans l'Ilet cinquante trois, borné par les rues Arts, Selma, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren B. Read, ingénieur, daté du 30 mars 1909, annexé à un acte de dépôt passé devant Jefferson C. Wenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après le dit plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

4. Six certains lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quelque rapport, situés dans le Troisième District de la ville, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'Ilet numéro cinquante-quatre, borné par les rues Musique, Selma, Arts et l'avenue Monroe; comme indiqué sur le plan mentionné ci-dessus de Warren B. Reid, ingénieur d'après quel plan les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles, le lot No. 1 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe. Les propriétés décrites sous les numéros trois et quatre sont sur la grande terrasse Gentilly, magnifiquement environnées, près de la ligne électrique des chars et dans une des portions les plus salubres et les plus améliorées de la ville.

5. Deux arpents de terre, situés dans la paroisse Caddo, état de la Louisiane, étant les arpents trente-huit et trente-neuf du quartier Sud-ouest de la Troisième Section, territoire vingt, rang quinze Est.

6. Lots arpents Nos. 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40 dans le quartier Nord-ouest du quartier Nord Est, Section trente-quatre, territoire vingt et un, rang quinze, dans la paroisse Caddo, état de la Louisiane, d'après un devis fait par L. Z. Crawford, voyer de paroisse de la dite paroisse, entre et enregistre dans le livre 50, page 109, des actes publics de la dite paroisse de Caddo.

Conditions pour les actions, comptant.

Pour les propriétés foncières, un tiers ou davantage comptant, la balance à un ou deux ans ou moins, à l'option de l'acheteur, contre des effets au porteur, garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant un intérêt de sept pour cent du moment de l'adjudication jusqu'au payement. L'acte de vente devra contenir toutes les clauses habituelles de sécurité. A part son offre, l'acheteur devra payer les impôts pour 1915, le coût de tous les certificats annexés à l'acte de vente et le coût des timbres du revenu fédéral. Dix pour cent devront être déposés par les acheteurs au moment de la vente. Actes de vente devant Gus. A. Llambias, Esq., notaire public, aux frais des acheteurs.

DART, KERNAN & DART,
C. J. THEARD, Avocats.
mai—30 juin—1,6,13,20,27 juil—1

Par CHARLES ROTH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frederick C. Webert.

No. 97,168, Division E, Cour Civile de District

Plusieurs effets sans sécurité et certains certificats de stock

Aux enchères MARDI 8 juin 1915. En vertu d'un ordre rendu en cour ouverte le 11 mai 1915 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques MARDI 8 juin 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, ce qui suit:

Plusieurs effets sans sécurité et certains certificats de stock.

Conditions — Comptant.

CHARLES ROTH, Encanteur.
No. 638 rue Commune.
OSCAR SCHREIBER, Avocat.
mai 27—juin 6 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Henry Von Hofen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 84,184 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Charles S. Von Hofen, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
WOODVILLE & WOODVILLE, Avocats.
juin—2,6,11

Succession de Friedrich Heinrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,043 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette propriété et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Marcus Koelle, M. D., l'exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
OSCAR SCHREIBER, Avocat.
juin—2,6,11

VENTES AUX ENCHERES.

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jacob Emmer, No. 110,857, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C. Lots vacants, résidences et manufactures du Troisième District. Tonnellerie rue Chartres, entre les rues Montegut et Clouet. 731-33 rue Elmira. 722-24 rue Pauline. 830-32 rue Pauline. 1243-45 rue France. 4237-39 rue Marais. 631-36-38-40 rue Independence. 826 rue Pauline. 1201-03 rue France. 4219 rue Marais. 3620 rue Urquhart. 7 lots dans l'Ilet des rues N. Robertson, Villeré, France et Lesseps.

A la vente aux enchères, le JEUDI, 8 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans cette ville, par Louis Hufft, Encanteur, en vertu et en obéissance à un ordre rendu le 29 avril 1915 et le 1er juin 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques les propriétés suivantes, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y étant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 177, borné par les rues Independence, Pauline, Royale et Dauphine, désigné par le No. 6 sur un plan de L. H. Pilie, voyer, daté le 8 mars 1859, déposé dans le bureau de E. Bouny, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Pauline, par cent vingt-trois pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, Nos. 722-24 rue Pauline. Acquis par un acte devant A. Doriocourt, ancien notaire, daté le 17 juillet 1886, Bureau des Aliénations, Livre 127, page 31; aussi acquis, Livre No. 216, page 182, du Bureau des Aliénations.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y étant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 244, borné par les rues Pauline, Independence, Burgundy et Dauphine, le dit lot commence à une distance de quatre-vingt-dix-neuf pieds, deux pouces et sept lignes du coin de la rue Burgundy, et mesure vingt-huit pieds, neuf pouces et une ligne de face à la rue Pauline, par cent vingt-trois pieds sept pouces et quatre lignes en profondeur et est désigné par la lettre A sur un croquis de Edgar Pilie, voyer, daté le 19 juillet 1907, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, No. 826 rue Pauline.

Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y étant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le même Ilet dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 244, désigné par la lettre B sur le même croquis, commencant à une distance de soixante-quatre pieds, trois pouces et sept lignes du coin de la rue Burgundy, et mesure trente-quatre pieds onze pouces de face à la rue Pauline, par cent vingt-trois pieds, sept pouces et quatre lignes en profondeur, portant les numéros municipaux 830-832 rue Pauline. Tous les deux lots ci-dessus acquis par acte devant Félix J. Dreyfous, notaire, daté le 14 juillet 1887, Bureau des Aliénations, livre 127, page 566; aussi acquis, livre 216, page 182, du Bureau des Aliénations.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y étant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 476, borné par les rues Urquhart, Marais, Independence et Congress, désigné par le No. 12 sur un plan de J. A. Pueyo, daté le 8 juin 1848, déposé dans le bureau de Adolph Mazureau, ancien notaire de cette ville, et mesurant trente-deux pieds, onze pouces et deux lignes de face à la rue Urquhart, par cent dix pieds en profondeur, connu comme No. 3620 rue Urquhart, acquis par acte devant F. D. Charbonnet, notaire, daté le 19 juin 1891, Bureau des Aliénations, Livre 140, page 83; aussi acquis, livre 216, page 182, du Bureau des Aliénations.

Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y étant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Royale, Montegut et Clouet, désignés par les lettres B, C, D, E, F et G sur un croquis établi par Edgar Pilie, voyer, daté le 19 avril 1896 et annexé à un inventaire pris par Fred Zengel, notaire, daté le 13 avril 1896 dans l'affaire de la liquidation de l'Olympic Club, d'après le dit croquis les dits lots se touchent les uns aux autres et mesurent en mesure américaine, comme suivant, à savoir: Lot B mesure trente-et-un pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue Chartres, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente-sept pieds. Les lots C et D mesurent chacun trente-et-un pieds six pouces de face à la rue Chartres par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente-sept pieds. Le lot E mesure trente-et-un pieds six pouces de face à la rue Chartres par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Montegut de cent trente-sept pieds, et une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue Clouet de cent quinze pieds, deux pouces et cinq lignes, de là se resserant, sept pieds, six pouces et une ligne sur une ligne courant parallèlement avec la rue Clouet, vingt-et-un pieds, six pouces et trois lignes et vingt-trois pieds, onze pouces et sept lignes en largeur sur la ligne à l'arrière. Les lots F et G mesurent chacun trente-et-un pieds six pouces de face à la rue Chartres par cent quinze pieds, deux pouces et cinq lignes en profondeur entre lignes parallèles. Acquis le 5 décembre 1907 comme par un acte du shérif civil, Bureau des Aliénations, Livre 209, page 356.

Un certain lot de terre, avec les améliorations, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 175, borné par les rues Elmira, Congress, Royale et Dauphine, et désigné par la lettre A 1, sur un croquis établi par Arthur De Armas, voyer, daté le 26 juin 1878, annexé à un acte devant E. Grima, notaire, daté le 23 novembre 1878, et mesure en mesure américaine, trente pieds, deux pouces et six lignes de face à la rue Elmira par cent vingt pieds entre lignes parallèles, et portant les numéros municipaux 731-733 rue Elmira. Acquis par Jacob Emmer de Alvin B. Cooper, par un acte devant Frederick Zengel, notaire, le 16 avril 1890, Bureau des Aliénations, Livre 133, page 451, et acquis par acte de rédemption devant F. D. Charbonnet, notaire, le 2 octobre 1901, Bureau des Aliénations, Livre 142, page 298, et subséquemment transféré à Mme J. Eckendorff, et revendu par elle à Jacob Emmer par acte devant J. F. Sullivan, notaire, le 5 septembre 1907, Bureau des Aliénations, Livre 208, page 184.

Sept certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet 593, borné par les rues N. Robertson, N. Villeré, France et Lesseps, et désignés par les Nos. 2, 8, 9, 10, 11, 12 et 21, sur un plan ou croquis de voyer établi par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 19 février 1908, d'après le dit plan d'arpentage, les dits lots mesurent en mesure américaine comme suivant: Lots 2, 8, 9 et 10 mesurent chacun trente-et-un pieds de face à la rue France par une profondeur de cent huit pieds et onze pouces entre lignes égales et parallèles. Le lot 11 mesure trente-et-un pieds, quatre pouces et six lignes de face à la rue France par une profondeur de cent huit pieds et onze pouces entre lignes égales et parallèles et forme le coin des rues France et N. Robertson. Le lot 14 mesure trente-et-un pieds, quatre pouces et six lignes de face à la rue Lesseps par une profondeur de 108 pieds, 11 pouces et 8 lignes, entre lignes égales et parallèles et forme le coin des rues Lesseps et N. Robertson. Le lot No. 21 mesure trente-et-un pieds de face à la rue Lesseps par une profondeur de cent huit pieds et onze pouces entre lignes égales et parallèles. Acquis par plusieurs actes passés devant F. D. Charbonnet, notaire de cette ville, daté le 27 juin 1902, Bureau des Aliénations, Livre 181, page 476, le 8 octobre 1902, Bureau des Aliénations, Livre 180, page 21. Acte devant John Watt, notaire de cette ville, le 15 février 1902, Bureau des Aliénations, Livre 188, page 170; aussi acquis, livre 216, page 182, Bureau des Aliénations.

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, bénéfices, avantages et servitudes y étant ou en quelque sorte y appartenant, connue par les Nos. 634-36-38-40 rue Independence dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 181, borné par les rues Independence, Chartres, Congress et Royale, formant le coin des rues Royale et Independence, et mesurant comme suivant, à savoir: Soixante pieds onze pouces de face à la rue Independence, par une profondeur de quatre-vingt-dix-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles et de face à la rue Royale, le tout d'après un plan établi par Edgar Pilie, député voyer de la ville, le 1er juillet 1897, annexé à un acte devant H. L. Loomis, notaire, le 17 juillet 1897. Acquis par Jacob Emmer de James E. Billington, par acte devant Fred Zenzel, notaire, le 23 septembre 1897, Bureau des Aliénations, Livre 171, page 27; aussi acquis, livre 216, page 182, du Bureau des Aliénations.

Quatre certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No. 470, borné par les rues France, Marais, Lesseps et Urquhart, ensembles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendance qui y appartiennent désignés par les lettres A, K, U et Y sur un certain croquis ou plan d'arpentage tracé par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 9 avril 1915, lesquels dits lots mesurent comme suivant: Le lot A mesure trente-deux pieds de face à la rue France, par une profondeur de cent dix neuf pieds entre lignes égales et parallèles, et forme le coin des rues France et Marais, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées comme Nos. 1201-1203 rue France. Le lot K mesure trente-deux pieds de face à la rue France par une profondeur de cent neuf pieds entre lignes égales et parallèles et forme le coin des rues France et Urquhart, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos. 1243-45 rue France. Le lot U mesure trente-deux pieds de face à la rue Marais par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles et forme le coin des rues Lesseps et Marais, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos. 4237-39 rue Marais. Le lot Y mesure trente pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Marais, commencant à une distance de cent dix-neuf pieds du coin des rues France et Marais, par une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes égales et parallèles ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No. 4219 rue Marais et étant une partie du même Ilet de terre acquis par feu Jacob Emmer par acte devant A. J. Villeré, ancien notaire, daté le 7 mars 1898, enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 159, page 301; aussi acquis, livre 216, page 182, du Bureau des Aliénations.

TERMES ET CONDITIONS — Comptant, dix pour cent à être déposé au moment de l'adjudication et le solde au moment du passage de l'acte de vente devant Lawrence N. Janin, notaire, aux frais de l'acquereur.

LOUIS HUFFT, Encanteur, 508 rue Perdido.
LOUIS HENRY BURNS, Avocat.
juin—2,6,13,20,27 juil—4,8

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.—Fairman Rogers Furness et al. vs. Horace Howard Furness Jayne et al.— No. 108,132, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Par C. A. Tessier et Fils, C. A. Tessier, Encanteur—Bureaux 134 rue Carondelet.

MARDI, 6 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, seront vendues aux enchères publiques, sans limite ni réserve, en vertu d'un jugement rendu le 22 mai 1915 et signé le 1er juin 1915, par l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, savoir:

Les trois lots de terrain situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 131, bornés par les rues Gravier, Magasin, Tchoupitoulas et l'allée Natchez, étant numérotés respectivement, quatre, cinq et six, sur un plan fait par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 22 mai 1915 et offert et classifié en évidence dans ces procédés. Les dits lots mesurant chacun vingt-deux pieds, cinq pouces et un tiers, de face à la rue Gravier, et vingt-deux pieds chacun sur la ligne de derrière, par une profondeur entre lignes parallèles comme suit: le lot quatre, soixante-dix pieds sur le côté le plus proche de la rue Tchoupitoulas et soixante-et-onze pieds onze pouces sur l'autre côté touchant le lot cinq; le lot cinq soixante-et-onze pieds onze pouces sur le côté le plus proche de la rue Tchoupitoulas et soixante-treize pieds neuf pouces sur l'autre côté touchant le lot six; le lot six, soixante-treize pieds neuf pouces sur le côté le plus proche de la rue Tchoupitoulas et soixante-quinze pieds huit pouces sur l'autre côté. Le lot quatre commence sur la rue Gravier à un point quatre-vingt -huitpieds, onze et deux dixièmes de pouces du coin des rues Gravier et Tchoupitoulas. Et de même tous les édifices, érections et bâtiments sur les dits lots de terrain ou n'importe quel partie. Les bâtiments sur le dit lot quatre sont désignés par les numéros municipaux 412 et 414 rue Gravier, et les bâtiments sur les dits lots cinq et six sont désignés par les numéros municipaux 416 et 418 rue Gravier, respectivement. Les améliorations comprennent trois bâtisses en briques de trois étages pour magasins.

Les trois lots ci-dessus, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, seront offerts d'abord en bloc; ensuite chaque lot séparément, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et la propriété sera adjugée au plus haut enchérisseur en bloc ou séparément.

Conditions: Comptant, et l'acheteur ou les acheteurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acheteur ou les acheteurs devront assumer tous les impôts pour 1915 et devront supporter les frais de l'acte ou des actes de vente, y compris les impôts de transfer prévus par les lois des Etats-Unis. Tous les certificats seront aux frais de l'acheteur ou des acheteurs. La propriété à vendre est sujette à des baux échus le 30 septembre 1915. L'acheteur ou les acheteurs auront droit aux loyers à partir du jour du passage des actes de vente. Actes de ventes devant Pierre D. Olivier, Esq., notaire.

HOWE, FENNER, SPENCER & COCKE, Avocats.
T. J. DUGGAN, Tuteur et Curateur ad hoc.
juin 3 6 13 20 27—juillet 4 6

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lawrence Armstead—No. 111,216, Cour Civile de District, Division B.

Nouveau cottage double moderne Nos. 2708-2710 rue de Valence, entre les rues Magnolia et Clara. Cottage simple No. 2714 rue de Valence, entre les rues Magnolia et Clara. Aux enchères MERCREDI 9 juin 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne. Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date indiqués ci-dessus, en vertu d'un ordre signé le 7 mai 1915, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

A. Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les terrains et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Arcadia, Upperline et Valence, désigné sous le No. 3 sur un croquis de L. C. Dell'Isle, daté du 10 mars 1898, et mesurant 30 pieds de face à la rue Valence, 30 pieds, 3 pouces et 1 4-5 de lignes de face à la rue Upperline, sur une profondeur du côté le plus près de la rue Arcadia de 84) quatre-vingt-quatre pieds et une profondeur du côté le plus près de la rue Clara de quatre-vingt (80) pieds. L'acte acquis devant J. C. Henriques, notaire, le 14 juillet 1901, livre C. O. 192 folio 500. Désignés comme numéros municipaux 2708-2710 rue Valence, et contenant trois chambres, bain, etc., de chaque côté et loyers par mois.

B. Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, chemins, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, le dit lot désigné par le No. Quatre dans l'Ilet 118, et borné par les rues Valence, Upperline, Clara et Arcadia sur un croquis privé annexé à un acte passé devant F. J. Dreyfous, notaire, le 4 décembre 1899, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de 90 pieds de l'intersection de la rue Valence avec Arcadia, 30 pieds de face à la rue Ursuline, sur une profondeur s'étendant d'une rue à l'autre de 80 pieds sur le côté le plus près de la rue Arcadia et 73 pieds sur le côté envers la rue Clara. Acte acquis devant J. C. Wenck, notaire, le 23 décembre 1901. Désigné comme No. municipal 2714 rue Valence, et contient quatre chambres, etc.

Conditions Comptant; l'acquéreur devra assumer les taxes de l'Etat et de la ville pour 1915. Les actes de vente qui seront passés devant Geo. W. Flynn, notaire, aux frais de l'acheteur; celui-ci devra payer l'impôt de revenu. 10 pour cent devront être déposés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
M. D. DIMITRY, JAS. C. HENRIQUES, Avocats.
mai 9 16 23 30—juin 6 9

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Citizens Bank and Trust Company vs. William R. Taylor et Hubert M. Anstey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 102,297. En vertu d'un alias writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 juin 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Toutes les droits, titre et intérêt d'Hubert M. Anstey dans et au dit procès intitulé Hubert M. Anstey vs. la Concrete Construction Company The Concrete Construction and Contracting Co. et autres, numéro 103,716 au dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DUFOUR & DUFOUR et GEORGE JANVIER,
Avocats pour le demandeur.
mai 30—juin 3 6 10

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Ignacio Randazzo.—No. 11,333, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Par C. A. TESSIER & FILS, C. A. Tessier, Encanteur—Bureaux 134 rue Carondelet.

JEUDI le 10 juin 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, seront vendues aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 3 mai 1915 de l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir:

1. Un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Nord Peters, Gallatin, Ursulines et Hôpital, et mesurant vingt-cinq pieds onze pouces de face à la rue Nord Peters, par une profondeur traversant jusqu'à la rue Gallatin, de soixante-dix-neuf pieds neuf pouces, une ligne sur le côté de bas, et une profondeur allant à la rue Gallatin sur le côté haut, de quatre-vingt-deux pieds, six pouces, et une largeur et face sur la rue Gallatin de vingt-cinq pieds, deux pouces, cinq lignes. Les améliorations sont désignées par le No. 1123 rue Nord Peters, et comprennent un magasin de deux étages en briques, et habitation contenant magasin et huit chambres.

2. Une certain étendue ou portion de terrain, située, se trouvant et étant dans la Paroisse de Plaquemines, Etat de la Louisiane, sur la rive droite du Mississipi, à une distance d'à peu près 32 milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant et mesurant un-demi (½) arpent de face à la dite rivière, par une profondeur de quarante (40) arpents, borné sur la ligne de dessus par du terrain de J. Ingraham et sur la ligne de dessous par le terrain des héritiers Potash, ensemble avec bâtiments, améliorations, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport. La propriété est en bonne condition, a un grand nombre d'orangers portants et une bonne habitation.

Termes: Comptant. Les acheteurs payent les impôts pour 1915. Dix pour cent ou moment de l'adjudication. Actes de vente, timbres de revenu de guerre et le coût de tous les certificats devant Watts K. Leverich, Esq., notaire, au frais des acheteurs.

N. B.—A la même heure et à la même place le mobilier contenu dans les lieux, 1123 rue Nord Peters sera vendu.

Conditions: Comptant.

HALL, MONROE & LEMANN, ST. JOHN PERRET, Avocats. mai 8 9 16 23 30—juin 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Whitney-Central Trust and Savings Bank, tutrice du mineur S. P. Harper, Jr., vs. Catherine Joséphine Harper, mineure.—No. 110,044, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Par C. A. TESSIER & FILS, C. A. Tessier, Encanteur—Bureaux 134 rue Carondelet.

JEUDI le 10 juin 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncieres, 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 1er mars 1915, et signé le 3 mars 1915, et d'un ordre daté du 4 mai 1915, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, à savoir

Un certain lot de terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Ilet 682 du Premier District de cette ville, borné par l'avenue Cleveland, les rues Rendon et Palmyre et l'avenue Hagan, désigné par le No. 22 sur croquis de S. G. Delisle, voyer, daté du 5 novembre 1896, mesurant trente-deux pieds six pouces et deux lignes de face à l'avenue Cleveland, par cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations y appartenant sont désignées par les numéros 3312-3314 avenue Cleveland, et comprennent un cottage double contenant quatre chambres, chambre de bain, etc., de chaque côté. Loyers de $16 de chaque côté.

Termes: Comptant. L'acheteur paye les taxes de 1915. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant John C. Davey, Jr., Esq., notaire, y compris les timbres de revenu de la guerre et le coût de tous les certificats aux frais de l'acheteur.

DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
mai 8 9 16 23 30—juin 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage—Succession de Mme Anna Mary Fink, veuve d'Henry Cartens.

No. 107,239, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Par C. A. Tessier et Fils, C. A. Tessier, encanteur. Bureau 134 rue Carondelet.

JEUDI 24 juin 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu le 15 mars 1915 et signé le 19 mars 1915, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes décrites, à savoir:

1. Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Cinquième District de la ville, dans l'Ilet 18, anciennement l'Ilet 7, borné par les rues Morgan, anciennement Villeré, Bermuda, anciennement Bartholomy, Delaronde et Lavergne, mesurant en mesure française vingt-cinq pieds de face à la rue Morgan par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est composé d'une partie du lot quatre, sur un plan tiré par A. D'Hémécourt, arpenteur juré, daté du 18 mars 1842, déposé au bureau de L. T. Caire, anciennement notaire, comme plan No. 28 du livre des plans, No. 4, viz: étant la portion qui adjoint le lot No. cinq. Les améliorations sont désignés par le No. 315, avenue Morgan.

2. Un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Cinquième District de la ville, mesurant soixante-huit pieds sept pouces de face à l'avenue Pélican, sur cinquante-huit pieds neuf pouces de profondeur et front sur la rue Vallette, formant un coin de ces deux rues et sur le devant de deux lots de terrain désignés par les Nos. vingt et vingt-et-un, dans les Ilets Nos. trente-quatre et trente-cinq, compris entre l'avenue Pélican, anciennement rue Pierre, les rues Belleville, anciennement Chestnut, Vallette, anciennement Gosolin et Patterson, et complètement représenté sur un plan tiré par A. D'Hémécourt, le 22 mars 1847, déposé à l'office de L. T. Caire, ancien notaire de cette ville, sous le No. 16 des livres de plans No. 5. Les améliorations sont désignés par le No. 706 avenue Pélican.

Six (6) effets à échéance, numérotés de 3 à 8, les deux chiffres y compris, payables, l'un dans trois ans et un chaque année suivante, chacune pour la somme de 500 dollars, datés du 1er mai 1913, signés par Mme C. Wachenfeldt et son mari, et garantis par une hypothèque sur une propriété à Biloxi, Miss.

Conditions: Pour les effets, comptant. Pour les propriétés foncières, comptant 10 pour cent au moment de l'adjudication, et la charge de la part de l'acheteur, au-dessus du prix d'adjudication, du coût de tous les certificats exigés par la loi ou rendus nécessaires, aussi bien que le coût des timbres de revenu des Etats-Unis exigés sur l'acte de vente et les impôts pour l'année 1915 et le coût et l'enregistrement de l'acte de vente devant W. J. Hennessey, Esq., notaire.

BUCK, WALSH & BUCK, Avocats.
mai 23 30—juin 6 13 20 24

Par FREED REALTY CO., Inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B—No. 112,393.

Succession du Dr. William R. Mandeville.

Habitation très attractive, 602 rue Short, près de l'avenue St-Charles, aux enchères publiques le 23 juin 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 316 rue Baronne.

Par FREED REALTY CO., Inc., A. A. Freed, encanteur.

Vendra aux enchères publiques à la date susmentionnée en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 11 mai 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la dite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 31, bornés par les rues Short et Leake et les avenues St-Charles et Carrollton; les dits lots sont désignés par les Nos. 10 et 11, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Short par cent trente-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, registrés dans le livre des conveyances 238, folio 67, et laquelle propriété a été acquise au nom de Mme Mary Kate Terry Mandeville, quoiqu'elle appartienne à la communauté de biens existant entre elle et son mari, décédé.

Conditions: Un tiers ou davantage comptant; le solde pour un ou deux ans à sept pour cent d'intérêt par année, représentée par les notes de l'acheteur et toutes les clauses habituelles de sécurité. L'acheteur devra payer pour l'acte de vente devant Edward P. Cousin, notaire, et déposer dix pour cent au moment de l'adjudication.

McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats.
mai 23 30—juin 6 13 20 23